



Devenir des diplômés d'une Licence professionnelle en 2001 & 2002



Présentation de l'étude

En 2001, l'USTL a délivré ses 121 premiers diplômes de licence professionnelle, 138 ont été délivrés l'année suivante en 2002. L'étude réalisée porte donc sur 259 diplômés. Elle a pour objet de décrire cette population (en la comparant, dans le rapport, avec les diplômés des autres types de licences), d'observer les éventuelles poursuites d'études et d'analyser l'insertion professionnelle des diplômés en décrivant en particulier la situation 18 mois après l'obtention de la licence.

82% des diplômés ont répondu à l'enquête qui est la première réalisée sur les diplômés de ce type de licence à l'USTL. Du fait de l'évolution rapide de la structure disciplinaire des licences professionnelles et du nombre de diplômes délivrés, d'autres études seront réalisées sur les promotions ultérieures.

Eric Grivillers
Responsable de l'étude

Francis Gugenheim
Directeur de l'OFIP

Signification des sigles des filières

IPS : Informatique Petits Systèmes. FI : formation initiale - FC : formation continue.
 DA2I : Développement et Administration des sites Internet et Intranet.
 SQAPS : Sécurité et Qualité dans l'Alimentation et les Pratiques de Soins

Poursuite d'études et temps de recherche du premier emploi

Seuls 12% des diplômés en 2001 et 2002 d'une licence professionnelle ont poursuivi leurs études (à l'USTL ou ailleurs) après l'obtention de leur diplôme (8% parmi les diplômés IPS, 11% parmi ceux de SQAPS et 32% parmi ceux de DA2I).

En ce qui concerne la durée de recherche du premier emploi, si elle n'est que 2,4 mois en moyenne pour les seuls diplômés n'exerçant pas d'emploi avant l'obtention de leur diplôme (1,8 mois pour les diplômés SQAPS, 2,9 mois pour ceux de DA2I et 3,3 mois pour ceux de IPS FI), cela s'explique en partie par le fait que 36% des diplômés ont été embauchés à l'issue de leur stage de fin de licence.

Situation professionnelle 18 mois après l'obtention de la licence

18 mois après l'obtention de leur licence professionnelle, 80% des diplômés sont en emploi (dont 60% en CDI), 12% en études et 8% à la recherche d'un emploi. C'est parmi les diplômés de formation initiale IPS que l'on observe le plus important taux de recherche d'emploi (18%) ; les diplômés DA2I sont quant à eux les plus souvent en études (26%), tandis que ceux de SQAPS connaissent le taux le plus élevé de situation d'emploi précaire (30% d'emploi en CDD).

Diplôme	CDI	CDD	Etudes *	Recherche emploi	Total	Effectif
IPS FI	50,0	20,5	11,4	18,2	100%	54
IPS FC	71,7	20,8	3,8	3,8	100%	72
Sous total	62,4	20,6	7,1	9,9	100%	126
DA2I	64,7	5,9	26,4	2,9	100%	40
SQAPS	50,2	30,2	12,3	7,3	100%	84
Total **	59,6	20,6	11,5	8,2	100%	259

* dont 2% de doubles situations : études et emploi CDD.

** Y compris 9 diplômés de la licence professionnelle "Techniques de distribution et management de rayon".

Emploi occupé 18 mois après l'obtention de la licence

69% des diplômés en emploi 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle ont un emploi classé par l'INSEE dans les professions intermédiaires, 25% sont cadres ; 5% sont des employés (et 1% ouvriers). Parmi les diplômés des filières informatiques (IPS et DA2I), 30% sont des cadres, alors que parmi les diplômés de la filière biologie (SQAPS), seuls 10% le sont. 82% des diplômés de SQAPS ont un emploi de catégorie "profession intermédiaire". On constate que 13% des diplômés IPS FI sont des employés.

Diplôme	Cadres	Professions intermédiaires	Employés, ouvriers	Total	Effectifs
IPS FI	18,7	68,7	12,5	100%	38
IPS FC	32,7	65,3	2,0	100%	65
Sous total	27,5	66,6	5,9	100%	104
DA2I	(36,0)	(64,0)		(100%)	(29)*
SQAPS	10,2	81,6	8,2	100%	68
Total **	24,9	69,4	5,6	100%	208

* les pourcentages sont donnés pour indication, sans qu'ils soient valides sur le plan statistique.

** Y compris 7 diplômés de la licence professionnelle "Techniques de distribution et management de rayon".

Les diplômés des filières informatiques (DA2I, IPS), qui ont un emploi de niveau "profession intermédiaire", sont 80% à être des techniciens en informatique. Parmi ces seuls techniciens informatiques, 47% sont des techniciens système et réseaux, 44% des techniciens spécialistes du développement de logiciels et des bases de données et 9% des techniciens spécialistes d'Internet et du commerce électronique.

Lieu d'emploi et salaire net mensuel

77% des diplômés en emploi 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle travaillent dans la région Nord-Pas-de-Calais. Parmi les seuls diplômés en emploi dans notre région, sept sur dix travaillent dans la métropole lilloise.

67% des diplômés d'informatique (IPS, DA2I) travaillent dans la métropole lilloise alors que les diplômés de biologie (SQAPS) sont 38% à être dans cette situation. Les diplômés SQAPS et DA2I sont ceux qui en proportion travaillent le plus dans des départements autres que ceux du Nord et du Pas-de-Calais.

Diplôme	Métropole lilloise	Nord hors métropole	Pas-de-Calais	Autres	Total	Effectif
IPS FI	62,5	12,5	6,2	18,7	100%	38
IPS FC	73,5	14,3	8,2	4,1	100%	65
Sous total	69,4	13,6	7,5	9,5	100%	104
DA2I	(56,0)	(8,0)		(36,0)	(100%)	(29)*
SQAPS	38,2	20,1	10,2	31,6	100%	68
Total **	54,8	15,1	7,0	23,0	100%	208

* les pourcentages sont donnés pour indication, sans qu'ils soient valides sur le plan statistique.

** Y compris 7 diplômés de la licence professionnelle "Techniques de distribution et management de rayon".

Salaire mensuel net	
- Diplômés en emploi à temps plein -	
Médiane : 1400 euros	
Effectif : 188	
IPS FI : 1450 euros	- N= 35
IPS FC : 1600 euros	- N=61
DA2I : (1450 euros)	- N=27
SQAPS : 1200 euros	- N=58

En ce qui concerne les salaires nets mensuels perçus par les diplômés en emploi à temps plein 18 mois après l'obtention de la licence professionnelle, on constate que le salaire médian (qui coupe la population en deux parties égales) est de 1400 €. Les diplômés du secteur biologie apparaissent moins rémunérés que ceux du secteur informatique (1200 euros contre 1490 euros pour l'ensemble du secteur informatique).

Référence : Chrétien Céline, *Les diplômés de licence professionnelle, description des populations et devenir 18 mois après l'obtention du diplôme*, OFIP-USTL, juin 2004, 122 pages.